



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

CHRISTIAN CHARRIERE-BOURNAZEL : CRIMINEL ?

DES GENS VONT MOURIR INUTILEMENT, PAR CENTAINES !



Pierre Plissonnier, Xavier Broseta, Christian Charrière-Bournazel

A l'occasion du procès, les 27 et 28 septembre 2016, de la mondialement célèbre chemise d'Air France, Christian Charrière-Bournazel, avocat de Pierre Plissonnier et Xavier Broseta, directeurs à Air France, a fait quelques déclarations publiques en marge de l'audience. Pour soutenir la direction d'Air France et le procureur dans leurs accusations contre des salariés poursuivis comme de très dangereux criminels.

Sur cette affaire de la chemise un rappel des faits figure dans un PDF en ligne (5 pages - 254 Ko) :
<http://franceleaks.com/hollande/que-deviennent-les-anciens-norbert-jacquet-28-aout-2017.pdf>

Charrière-Bournazel était bien moins bavard quand il était mon avocat très grassement payé de juin 1989 à juillet 1992. La lettre figurant en page suivante est édifiante.

./...

Lettre qui m'a été envoyée par Christian Charrière-Bournazel le 1er mars 1991

CHARRIÈRE-BOURNAZEL CHAMPETIER DE RIBES SPITZER

CHRISTIAN CHARRIÈRE-BOURNAZEL
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

PHILIPPE CHAMPETIER DE RIBES
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

JEAN-PIERRE SPITZER
ANCIEN RÉFÉRENDIAIRE À LA COUR DE JUSTICE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

OLIVIER DARCET
JÉRÔME HERCÉ
DIANE BROSSOLLET

Avocats à la Cour

5, RUE DE LOGELBACH

75017 PARIS

TÉLÉPHONE (1) 42 67 57 50

TELEX LOGEL 649951 F

TÉLÉCOPIE (1) 47 63 32 65

Paris, le 1er mars 1991

Monsieur Norbert JACQUET
48 rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

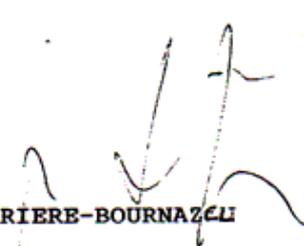
AFFAIRE : JACQUET
CT/CCB/OM

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 25 février dernier m'indiquant que vous aviez décidé d'organiser une conférence de presse et que vous souhaitiez ma participation.

Cependant, je dois vous indiquer que, par principe, je ne participe jamais au conférence de presse quelle qu'elle soit.

Je tenais à vous en aviser et vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et toujours bien dévoués.


Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL

Et au moment de la grève des pilotes de mai 1992 pour me soutenir, qu'a fait mon avocat ? Il a « disparu », laissant des membres de son cabinet, notamment Jérôme Hercé, déclarer à quelques journalistes un peu curieux qu'au cabinet ils ne connaissaient pas trop le dossier, que l'affaire n'était pas simple... bref un torpillage complet. Pourtant, quand on sait le contexte de cette grève, avec tous les articles de presse antérieurs et les émissions de télévision...

Sur cette grève et tout ce qui a précédé, avec les liens vers des vidéos d'émissions de télé (YouTube, Dailymotion...), on trouve tout dans un PDF en ligne (20 pages - 1,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/greve-pour-me-soutenir-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Ce n'est pas tout. En juillet 1992, peu après cette grève et alors que j'étais sous le coup d'une procédure d'expulsion de mon domicile, j'ai demandé à Charrière-Bournazel d'accélérer les procédures et de mettre en cause ceux qui devaient l'être. Il m'a envoyé une gentille lettre : « *je ne souhaite pas être chargé plus longtemps de la défense de vos intérêts* ». Merci Maître !

Bâtonnier du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009

Ce sympathique avocat est un très actif « droit-de-l'hommeiste », multicarte (LDH, LICRA, FIDH...). Il était **bâtonnier en 2008 et 2009** (le crash de Perpignan est survenu en novembre 2008 et celui du Rio-Paris en juin 2009). Durant cette période, je n'ai cessé de lui écrire (courriers électroniques) à son cabinet ainsi qu'au conseil de l'ordre des avocats afin que cessent les morts inutiles. Ces courriels étaient parfaitement clairs et fermes sur la dénonciation de l'accumulation de morts inutiles et la nécessité de mettre fin à l'hécatombe !

Le crash de Perpignan survenu le 27 novembre 2008

L'accident de Perpignan a pour origine le blocage de deux sondes d'incidence, entraînant un comportement anormal et non prévu des ordinateurs de commandes de vol et un décrochage de l'avion, décrochage dont il n'était plus possible de sortir en raison du fait qu'un Airbus ayant décroché ne peut plus être récupéré par les pilotes, ceux-ci ne pouvant s'opposer aux actions des ordinateurs sur les gouvernes.

Au début de l'année 2009 j'avais dénoncé en détail ce qui précède concernant le crash de Perpignan :

<http://jacno.com/prov/crash-airbus-320-perpignan-20090301.htm>

Trois jours avant le crash du Rio-Paris survenu dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2009

En 2009, la justice, s'obstinant à détruire ma vie, me recherchait. Elle a ordonné à la police d'interroger une navigante d'Air France. C'était le 28 mai 2009... trois jours avant le drame de l'Airbus AF447 Rio-Paris !

Je ne cessais de répéter « *attention, cela doit changer, les accidents qui auraient dû être évités cela suffit ! Ce n'est pas en mentant sur les causes des accidents et en détruisant la vie de celui qui dit la vérité qu'on progressera, au contraire !* ». Et que faisait la justice ? Trois jours avant le Rio-Paris elle s'en prenait à une de mes connaissances ! C'est dans une ordonnance du juge Jean-Luc Bongrand du 14 mars 2012, dont des extraits figurent en page suivante (j'ai masqué certaines parties pour ne pas prendre le risque de voir cette navigante importunée, elle a déjà assez souffert des exactions judiciaires à mon encontre).

La justice a fini par me retrouver. Trois semaines après le crash. J'ai été enfermé en garde à vue durant quarante-huit heures. Un certain nombre de PV, contresignés par OPJ, ont été établis. J'ai donné mon avis, avec les détails utiles, sur les responsabilités dans la tragédie en raison, entre autres, de la politique du mensonge systématique en matière de sécurité aérienne. Les interrogatoires par la police, avec PV signés et contresignés par OPJ, ont été établis avec un ordinateur connecté à l'Internet, avec consultation des pages significatives, ce qui est mentionné dans les PV où figurent aussi les URL des pages consultées.

La police, qui avait parfaitement compris de quoi il retournait (ils me connaissent bien à la BRDP de Paris et ils savent parfaitement à quoi s'en tenir) a méticuleusement fait son travail. Tous ces PV ont été transmis à la justice. Qu'en a-t-elle fait ? Quel est l'avis du bâtonnier Charrière-Bournazel, parfaitement informé ?

COUR D'APPEL
DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE
JEAN-LUC BONGRAND
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

**ORDONNANCE de
REQUALIFICATION et de
RENVOI devant le TRIBUNAL
CORRECTIONNEL**
(article 179 du code de procédure pénale)

N° DU PARQUET : . 0917730066 .
N° INSTRUCTION : . 364/09/41 .
PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, Jean-Luc BONGRAND, Vice-Président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris,

Vu l'information concernant :

-M. JACQUET Norbert Libre
né le 25/01/50 à PARIS 14ÈME de André et de Eléonore AMANN, profession : pilote de ligne
demurant [REDACTED]
ayant pour avocat : Me Jean-Louis RAMIRES

Entendue le 28 mai 2009, [REDACTED], amie de Norbert JACQUET, indiquait qu'elle ne l'hébergeait plus depuis deux mois environ. Elle ajoutait qu'il lui semblait impossible [REDACTED].

Le 25 juin 2009, Norbert JACQUET était entendu à son tour. Il expliquait qu'il « n'avait pas souvenir d'avoir envoyé des menaces de mort. Pour éviter les accusations non fondées, je rappelle régulièrement qu'il n'y aura pas d'atteinte aux biens ou aux personnes ». Il reconnaissait être l'auteur de tous les messages.

L'INFORMONS également que toute citation, notification ou signification faite à la dernière adresse déclarée sera réputée faite à sa personne.

Fait en notre cabinet, le 13 4 Mars 2012
le Vice-Président chargé de l'instruction,

Jean-Luc BONGRAND



Copie de la présente ordonnance a été adressée par lettre recommandée, le 9 4 MARS 2012
à la personne mise en examen et à son avocat

Le greffier

HOLLANDE ET CHARRIERE-BOURNAZEL COMMUNIQUENT

On a pu lire dans Libé du 5 juillet 2016 et dans d'autres médias qu'après la libération à Yaoundé de Lydienne Yen Eyoum, camerounaise devenue française par son mariage, François Hollande s'est fendu d'un SMS de félicitations à Christian Charrière-Bournazel, avocat de Madame Yen Eyoum.


➔ Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise ...

Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise finalement graciée

Par [Maria Malagardis](#) — 5 juillet 2016 à 21:01

f PARTAGER

TWEETER

➔ Détenue après un procès bâclé, une Franco-Camerounaise finalement graciée




Lundi soir, c'est le régisseur de la prison qui a annoncé la bonne nouvelle à Lydienne Yen Eyoum : «*Ramassez vos affaires, vous êtes libre.*» Aussitôt, un cri de joie s'est propagé de Yaoundé à Paris, répercuté par tous ceux qui, depuis six ans et demi, se battent pour la libération de cette avocate franco-camerounaise emprisonnée dans la capitale du Cameroun.

[François Hollande s'est fendu d'un SMS de félicitations à Christian Charrière-Bournazel et Caroline Wassermann, les deux avocats parisiens de cette femme de 56 ans, devenue française par son mariage et qui désespérait de sortir de cet enfer. Elle avait été condamnée en 2010, à

Bravo ! Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Et la sécurité aérienne ? Les morts inutiles par centaines ? Les familles de victimes qui se font cracher dessus ?

./...

FRANCOIS HOLLANDE ET LA SECURITE AERIENNE

Une délégation de l'association des familles de victimes du crash de l'Airbus d'EgyptAir, vol MS804, a été reçue par le chef de l'Etat le 31 janvier 2017. Le très court communiqué de l'Elysée rapportant l'événement conclut : « *La France reste prête [...] à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens* ».

Accès rapide : Contenu - Navigation - Recherche

elysee.fr

Agenda du président

Recherche

LES ACTUALITÉS | CHRONOLOGIE | RÉSEAUX SOCIAUX | PHOTOS ET VIDÉOS | LES DOSSIERS | LES COULISSES

Communiqués | Déclarations/Discours | Conférences de presse | Conseils des ministres | Interviews

Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804

A+ A- ÉCOUTER IMPRIMER

Partager sur :

Publié le 31 Janvier 2017

RUBRIQUE : EGALITÉ DES TERRITOIRES, LOGEMENT ET TRANSPORTS, INTERNATIONAL, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE, NATION, INSTITUTIONS ET RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Président de la République a reçu ce jour une délégation de l'association des familles de victimes du crash du vol Egyptair MS804 survenu le 19 mai 2016, en présence de Madame Juliette MEADEL, secrétaire d'Etat en charge de l'aide aux victimes.

L'enquête qui a été diligentée devra contribuer à faire toute la lumière sur les circonstances de cette catastrophe.

La France reste prête à apporter tout le concours nécessaire aux autorités égyptiennes en application des conventions internationales et à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens.

Partager sur :

ACTUALITÉS ASSOCIÉES

- 31 JAN Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804
- 31 JAN Commission secret défense nationale
- 30 JAN Déclaration en Colombie
- 30 JAN Déclaration de presse conjointe
- 30 JAN Déclaration de Lisbonne
- 30 JAN Equipe de France de Handball
- 30 JAN Attentat à Québec
- 28 JAN Entretien téléphonique avec Donald Trump

Si on comprend bien, Hollande indique que rien n'a été entrepris en la matière durant son quinquennat. La France reste prête à assurer... Elle est prête, mais elle attend. Elle ne fait rien. Peut-être attend-elle, pour s'y mettre, la survenance de quelques crashes inutiles qui auraient dû être évités ?

En fait il n'en est rien. La France ne reste pas inactive. Au contraire, elle met le paquet. Elle fait rechercher pour le jeter en prison celui qui dit la vérité et qui aide les familles de victimes dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs ! Le beau pays des (tous en chœur SVP) « *valeurs de la République* », de l'« *Etat de droit* » et de la « *démocratie* », que Hollande et pas mal d'autres ont toujours mis bruyamment en avant (une litanie), me fait encore et toujours rechercher pour m'enfermer. Au mépris de la vie humaine. En effet, si on m'avait écouté au lieu de continuer à me détruire et à tenter de me discréditer, des vies humaines auraient été épargnées. Par centaines. Et ce n'est pas fini !

/...

UN ETERNEL RECOMMENCEMENT ?

Les enquêtes sur les accidents aériens : un éternel recommencement ? Ci-dessous, un extrait d'un article du 16 novembre 1988 d'un quotidien alsacien.



L'Alsace, 16 novembre 1988 (extrait)

Mais il serait temps de réfléchir...

AIRBUS : LA MORT EST DEVANT !

Dernier état du dossier :

<http://jacno.com/prov/si-cela-peut-servir.htm>

SECURITE PERSONNELLE

Un PDF de sécurité a été constitué au début mai 2017. Il est très brouillon, tout y est un peu « en vrac », des documents intéressants n'y figurent pas, mais il me fallait constituer et diffuser largement et rapidement un dossier PDF qui présente l'essentiel, suffisant même dans l'éventualité où tout viendrait à disparaître du Web (PDF - 213 pages - 11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>

N'hésitez pas à le télécharger et le sauvegarder

* * *